



Dossier d'inscription saison 2024-2025

Lorsque vous nous rendrez la fiche contact remplie correctement ([adresse mail des parents pour les mineurs importante](#)), **vous allez recevoir un e-mail du club** pour remplir la demande de licence sur internet (voir les SPAM).
Suivez les instructions.

1) **Pour les joueurs déjà licenciés la saison 2023-2024, vous seront demandés :**

- Fiche joueur remplie au préalable.
- Assurance responsabilité civile.
- Remplir le questionnaire de santé (*pour toutes les personnes ayant donné un certificat médical lors des saisons 2022-2023 ou 2023-2024 auquel cas*) :
 - > - de 16 ans : questionnaire de santé simplement.
 - > + de 16 ans : la photocopie recto-verso de la pièce d'identité.
 - > + de 18 ans : certificat médical.

2) **Pour les nouveaux licenciés et pour les mutations, les pièces à fournir sont :**

- Fiche joueur remplie au préalable.
- Questionnaire santé pour les joueurs mineurs.
- Assurance responsabilité civile.
- Certificat médical pour les joueurs majeurs ou les demandes de surclassement.
- Une pièce d'identité recto/verso.

Tout dossier incomplet sera refusé.

✉ Coordonnées du club :
E.mail : ententeabcjsa@gmail.com
Téléphone : 06.21.59.34.98 (correspondante : Claire MARTIN)
Facebook : Entente Alès
Instagram : ententeabcjsa
Gymnase Daudet – Avenue Paul Langevin 30100 ALES

Tarifs cotisations 2024-2025

Catégories	Années de naissance	Tarifs
Microbasket	2020-2021	80 €
U7 (mixtes)	2018-2019	110 € (min 40€ 1er versement)
U9 (mixtes)	2016-2017	120 € (min 40€ 1er versement)
U11 F et M	2014-2015	140 € (min 40€ 1er versement)
U13 F et M	2012-2013	140 € (min 40€ 1er versement)
U15 F et M	2010-2011	150 € (min 40€ 1er versement)
U18 F et M	2007-2008-2009	180 € (min 40€ 1er versement)
U21 M	2004-2005-2006	180 € (min 40€ 1er versement)
Seniors F et M	2006 (F) - 2003 (M)	180 € (min 40€ 1er versement)
Loisirs	+ 18 ANS	80 €
Entraîneurs, OTM et dirigeants	Formation OTM et entraîneurs	Pris en charge par le club
Arbitres	+ 13 ans	Pris en charge par le club (conditions)

Réduction de 20€ par licence supplémentaire à partir de la 2^{ème} licence payante de la même famille.

Paiements : En une seule fois ou en 3 fois maximum.

—> Pour le paiement en plusieurs fois la cotisation doit être soldée avant le **16/12/2024** avec un 1er versement minimum.

—> Les 3 chèques doivent être donnés lors de l'inscription, veillez à inscrire les dates d'encaissement au dos des chèques.

Modes de paiement acceptés :

- Espèces ;
- Chèques (à l'ordre de l'Entente ABC-JSA) ;
- Carte Bancaire (lors de l'inscription pour la licence en ligne).
- Bons CAF, Coupons Sport, ANCV, comité d'entreprise, CCAS de la ville d'Alès (sous conditions) et Pass Sport de 50€ (nous présenter le papier pour le déduire de la licence).

Assurance :

La responsabilité civile à fournir pour le dossier est suffisante. En cas d'absence, l'assurance à cocher lors de la licence est **obligatoire**.

Le club prend en charge l'assurance de la demande de licence sur internet.

(Option A : pour les mineurs, les majeurs et pour les personnes sans emploi. Option B et autres options : pour les personnes qui travaillent (voir les conditions lors de la demande de licence en ligne)

L'Entente ABC JSA

Qui sommes-nous ?

L'entente ABC JSA est un club amateur de basket-ball depuis 1976.

Labellisé École Française de Mini-Basket, il s'engage à former au mieux, les jeunes dès le plus jeune âge (3 ans).

Force de plus de 280 licenciés et une vingtaine d'équipes engagées, le club s'agrandit d'année en année et à donc besoin de chacun d'entre vous pour continuer à le faire vivre et à prendre de l'ampleur.

Depuis 2022 plusieurs clubs du bassin Alésien (Raia, Saint Julien, Salindres, Saint Christol et Bessèges) ont formé une CTC. Cette Coopération Territoriale de club a pour but de former des équipes élites avec les joueurs les plus aguerris de chaque club pour qu'ils évoluent à des niveaux et dans des championnats plus importants.

Des détectations ont lieu en début et en fin de saison pour intégrer ces équipes. L'entraîneur principal de l'équipe peut également proposer aux joueurs concernés de les rejoindre.

Les engagements de l'Entente ABC JSA :

	1) Donner la priorité à la formation des jeunes joueurs, entraîneurs, arbitres et valoriser l'engagement des bénévoles au service du projet club.		6) Engager les équipes dans les compétitions nationales, régionales ou départementales selon le niveau atteint.
	2) Respecter et faire respecter l'esprit sportif sur les terrains et en dehors.		7) Organiser des manifestations amicales afin de susciter la rencontre entre adhérents et parents.
	3) Organiser les entraînements des équipes.		8) Communiquer en interne et avec l'extérieur pour faire connaître nos actions.
	4) Mettre en place un encadrement formé et adapté aux effectifs.		9) Rechercher des partenaires sportifs, institutionnels, financiers pouvant aider au bon fonctionnement et assurer la pérennité du club.
	5) Fournir le matériel nécessaire aux entraînements.		10) Organiser ou participer à des événements pour améliorer la cohésion du club.

Le Président de l'Entente ABC-JSA

